# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 31 MARS 1856.

G. F. WEISSE & Co. [illegible]

Rue de Chartres No. 68, entre Conti et Bienville.

## NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 31 MARS.

[illegible]

## EUROPE.

Le steamer *Canada* est arrivé à Halifax le 26 courant, avec des dates de Liverpool jusqu'au 15 [illegible], et qui sont par conséquent de [illegible] jours plus récentes que celles apportées par [illegible].

On [illegible] absolument rien de ce qui se passait au sein du Congrès, mais on croyait plus que jamais à la paix. L'opinion sur ce point est unanime en France, en Angleterre, en Allemagne et en Russie. La Prusse a été invitée à prendre part aux conférences et a envoyé à Paris comme plénipotentiaire M. de Manteuffel. Le bruit s'est répandu que le traité de paix devait être signé le 15 mars. Il paraît cependant que tous les points ne sont pas encore réglés, et que le Congrès discute encore la question des principautés danubiennes et de la frontière d'Asie. Selon une autre version, ces questions devaient être soumises à une commission spéciale.

Les généraux russes et alliés en Crimée ont décidé que la Tchernaïa serait la ligne de division des armées pendant la durée de l'armistice.

Il régnait beaucoup de maladies dans l'armée française comme dans l'armée russe.

L'ordre a été envoyé à l'escadre anglaise de la Baltique de s'abstenir de toute espèce d'hostilité jusqu'à nouvel ordre.

L'effectif de l'armée autrichienne doit subir une notable réduction.

[illegible] d'une dépêche de Berlin que le [illegible] aurait écrit à Saint-Pétersbourg que le cinquième point avait été réglé et qu'il n'y avait plus d'obstacle au rétablissement de la paix.

M. Dallas, le nouveau ministre des Etats-Unis en Angleterre, est arrivé à Londres le 13 du courant et a été parfaitement accueilli.

Aucune nouvelle du Pacifique.

## L'Armée du général Walker.

Walker, le dictateur du Nicaragua, a été obligé de tirer de nouveau l'épée du fourreau et de renoncer momentanément à son rôle de législateur pour reprendre celui d'homme de guerre.

La population espagnole de l'Amérique Centrale comprend que si les Anglo-Américains parviennent à s'établir d'une manière définitive dans le Nicaragua ils ne tarderont pas à absorber les Etats voisins. Aussi Costa Rica vient-il de déclarer la guerre au Nicaragua ou plutôt à Walker. On se rappelle sans doute qu'un envoyé de ce dernier n'a pas été reçu par le gouvernement de Costa Rica, qui l'a même reçu l'ordre d'évacuer immédiatement le territoire. Cette expulsion [illegible] le dictateur du Nicaragua qu'avaient [illegible] les demandes d'explication du gouvernement de San Salvador au sujet de l'augmentation de l'armée anglo-américaine. Le 16 mars, dans une proclamation au peuple de l'Amérique Centrale, Walker déclara qu'il allait marcher contre ses ennemis pour les soumettre, et que son armée porterait le drapeau rouge. Le lendemain, il recevait la déclaration de guerre de Costa Rica ainsi qu'une adresse par laquelle le président de cet Etat appelait aux armes la population espagnole de Nicaragua. Voici cette adresse:

*Le président de la république de Costa Rica à ses concitoyens:*

Concitoyens, aux armes! L'heure que je vous avais annoncée est arrivée. Marchons contre Nicaragua pour détruire cette misérable phalange qui lui a imposé un honteux servage! Marchons pour reconquérir la liberté de nos frères.

Ils vous appellent, ils attendent que vous leur criiez de voler à leur secours. Ceux qui les pillent, les insultent et les assassinent, nous jettent un audacieux défi et cherchent à nous charger des mêmes fers ensanglantés. Volons pour briser ceux de nos frères et exterminer jusqu'au dernier de leurs bourreaux.

Notre but n'est pas de conquérir un territoire ou une puissance éphémère. Nous marchons pour affranchir nos frères de la tyrannie odieuse que l'on fait peser sur eux. Nous voulons les aider dans l'œuvre féconde de leur régénération. Nous allons leur dire: « Frères de Nicaragua, levez-vous, anéantissez vos oppresseurs. Nous venons ici pour combattre à vos côtés, pour votre liberté, pour votre pays. Soyez unis, habitans de Nicaragua; oubliez vos différends; plus de divisions de partis, plus de discordes fratricides! Paix, justice et liberté pour tous. Guerre seulement aux flibustiers. »

Au combat, habitans de Costa Rica; je marche à la tête de l'armée nationale. Mes yeux de votre noble enthousiasme, fier de vous appeler mes enfans, je désire partager vos dangers et votre gloire.

Vos mères, vos femmes, vos sœurs, vos filles, en encourageant vos patriotiques efforts, feront de vous des héros. Nous combattons pour l'aider [illegible] nos frères, nous combattons sous la [illegible] pour notre pays, pour notre [illegible] hispano-américaine.

Tous les loyaux fils de Guatemala, de San Salvador et de Honduras, marchent contre la horde de bandits qui s'est emparée du Nicaragua. Notre cause est sainte, notre triomphe certain. Dieu nous donnera la victoire, et avec la victoire, la paix, la concorde, la liberté, l'union de la grande famille centrale américaine.

San José, 1er mars 1856.

JUAN R. MORA.

A cette adresse un peu ronflante, Walker a répondu par quatre ou cinq lignes ainsi conçues:

*Ordres généraux—No 45.*

Quartier général de l'armée, bureau de l'adjudant général, Granada, 13 mars 1856.

Le gouvernement provisoire suprême de la république de Nicaragua ayant formellement déclaré la guerre, par un décret du 11 mars 1856, à l'Etat de Costa Rica, l'armée se tiendra prête à commencer les opérations actives.

Par ordre du WM. WALKER, commandant en chef.

Le même jour, le général Walker conduisait trois cents hommes de troupes à Virgin Bay, et le lendemain il en détachait deux cent quatre-vingts sous les ordres du colonel Schlessinger pour marcher contre Costa Rica. Ces troupes ont obtenu les chevaux dont elles avaient besoin, et le 21 elles se disposaient à marcher contre Guanacosta. Aux dernières dates aucune escarmouche n'avait encore eu lieu et les Américains s'avançaient audacieusement dans le pays ennemi.

Nous lisons dans le *Central American* du 15 mars:

La guerre a été déclarée contre le Nicaragua par le gouvernement de Costa Rica, et 3,500 hommes de troupes sont en marche sous les ordres du général Mora, commandant en chef.

Le Brick Baker est en campagne à la tête de 500 hommes.

Nous avons appris que la compagnie de transit a reçu l'ordre de suspendre le service des bateaux à vapeur sur la rivière.

Le général Walker a envoyé le colonel Schlessinger contre l'ennemi.

Bien que Costa Rica soit jusqu'à ce moment le seul Etat qui ait déclaré la guerre à Walker, nous ne serions pas étonnés que les autres Etats de l'Amérique Centrale suivissent cet exemple. Si cependant les Américains triomphent dans un premier engagement, il n'est pas probable que les armées de Walker à Honduras, San Salvador et Guatemala prennent les armes contre lui.

Mais si les populations hispano-américaines forment une ligue contre Walker, celui-ci pourra-t-il leur tenir tête? Nous sommes portés à le croire, car il commande à des hommes déterminés qui, en mettant le pied sur le sol de l'Amérique Centrale, ont brûlé leurs vaisseaux et ont pris l'inébranlable résolution de se créer une nouvelle patrie dans l'Eden dont ils avaient depuis longtemps rêvé la conquête. Walker compte en ce moment sous ses ordres environ quinze cents hommes et il reçoit constamment des nouvelles recrues. Il y a là, il est vrai, une cadre français et une escadre anglaise qui croisent sur les côtes du Nicaragua pour empêcher le débarquement des renforts. C'est là l'obstacle le plus grave à la réussite. [illegible] de Walker, mais nous nous attendons à voir les escadres [illegible] à la surveillance des escadres étrangères. [illegible] tive avoir quelque [illegible] montreront [illegible] Quant à [illegible] trouvent à [illegible] croyons pas [illegible] directe, et le gouvernement [illegible] terait énergiquement [illegible]

Nous apprenons que le brick *Eureka* [illegible] demain pour San Juan avec [illegible] partira le 10 avril, aura à [illegible] que le général Hornsby a [illegible] celui-ci [illegible]

[illegible]

---

[illegible]

AFFAIRES.—La ville de Camden, dans [illegible] qui représentent tous [illegible] M. F. F. Carrington [illegible] à M. Jones, [illegible] de quelques [illegible] de ce dernier journal. M. Jones refusa d'écouter M. Carrington, qui s'éloigna après avoir apostrophé vivement l'éditeur du *Herald*. Un ami de celui-ci ayant surpris ces paroles, dit à Carrington que puisque Jones refusait de se battre avec lui il pouvait voir toujours sa place. Carrington, déjà irrité, ne put résister à cette nouvelle provocation et s'armant de son revolver il fit feu trois fois sur son adversaire sans l'atteindre. L'ami de Jones fit feu à son tour et étendit raide mort sur le terrain le malheureux Carrington. Cet événement a causé la plus grande effervescence parmi les habitans de Camden, qui tous aimaient et estimaient Carrington. Ils se divisent déjà en deux camps et aux dernières dates on craignait une collision.

NICARAGUA.—Les journaux du Nord nous apprennent que Walker a déjà perdu cent de ses hommes. Ces derniers ont succombé aux fièvres du pays.

DERNIER CONCERT DE JULIEN ET DE PATTI.—Paul Julien et Adeline Patti donnent demain soir leur dernier concert à la Nouvelle-Orléans. Nous regrettons que ces jeunes et excellents artistes ne prolongent pas leur séjour dans notre ville. Nous espérions qu'ils donneraient ici une série de concerts et nous aimons à croire qu'ils différeront leur départ. Il est certain que le patronage des dilettanti orléanais ne leur ferait pas défaut. Julien, malgré sa jeunesse, est un violoniste de premier ordre, et Mlle Patti a, comme chanteuse, un merveilleux talent. La salle des Odd-Fellows sera comble demain soir.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Nous appelons l'attention du commerce et des citoyens en général sur l'avis de la compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans que renferment aujourd'hui nos colonnes. Cette compagnie assure au taux courant des primes, et bien qu'elle ne suit point régie en vertu du système naturel, elle rend à ceux qui prennent dans ses bureaux une assurance 19 pour cent comptant sur la prime. Le capital de la compagnie est de $200,000 et elle possède des valeurs diverses s'élevant à un total de $442,464 11. Les directeurs sont MM. J. M. Lapeyre, W. Vogel, P. Poutz, A. Rocheseau, J. Reed, L. Millaudon, L. Jeannet, J. P. M. Rousan et J. Tuyes. La présidence a été confiée à M. J. Tuyes dont on connaît le zèle, l'activité, l'expérience et l'intégrité.

*Aux Planteurs, Boulangers, etc.*

N. Vignie, encanteur, nous prie d'appeler l'attention publique sur une vente de trente-neuf esclaves qu'il fera, mardi 1er avril, à midi, à l'Arcade de Banks. Ces esclaves proviennent de la succession de feu F. Daquin, et seront vendus sans aucune réserve et à de très longs termes et sans intérêt.

Aussi:—Les beaux effets mobiliers, &c. charrettes, mulets, &c. Pour plus de détails voir l'annonce dans nos colonnes d'encans.

## CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons dit l'autre jour, en annonçant la mort de M. Abadie Tourné, qu'il y avait lieu de supposer que ce dernier s'était suicidé. Il résulte des renseignements pris par nos amis et les parents qu'il n'y a pas eu de suicide, mais qu'il a été la victime d'un accident qu'on dit étrange.

RÉCRIMINATION.—Une erreur s'est glissée dans notre chronique locale [illegible] de samedi, que nous tenons à rectifier. Ce n'est pas M. Geipe qui a été accusé d'escroquerie, mais bien certains individus qui ont conduit un étranger dans son café et l'ont dépouillé [illegible]. Ce n'est pas ce qui a été rapporté par certains journaux de M. Geipe, l'a accusé de complicité parce qu'il a été dépouillé dans un café appartenant à ce dernier. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de rectifier l'erreur de notre chronique anglaise.

COUP DE FORCE. AVIS.—Victor Schaeffer a été arrêté hier matin dans le Troisième District, sous prévention d'avoir poignardé un nommé [illegible]—Il est en prison.

MORT SUBITE.—Nous regrettons d'annoncer que M. George W. Pomeroy, président du bureau de « Apparence et Large » des Etats-Unis, est mort d'une attaque d'apoplexie, samedi matin, à l'Hôtel St Louis. M. Pomeroy se retira dans sa chambre, samedi soir, en disant à sa femme qu'il ne se sentait pas bien et qu'il ne désirait pas avoir longtemps à vivre. Le lendemain, il ne parut pas. Un domestique vint frapper à sa porte, à cinq heures de l'après-midi, et, ne recevant pas de réponse, appela du monde. Alors, on monta par une échelle et entrant par la fenêtre dans la chambre; la porte fut ouverte et l'on trouva M. Pomeroy étendu sur le plancher, sans mouvement. Le Dr Walker fit appeler, sur-le-champ, et administra vainement quelques remèdes. Le lendemain, à 11 heures, M. Pomeroy avait cessé de vivre.

M. Pomeroy demeurait à New-York où il avait sa famille. Il était [illegible] de vos grandes maisons [illegible] chose quelque temps après à la douane.

LAISSER-FAIRE.—Mme Pollett, qui vient d'arriver à la Nlle-Orléans, de Nicaragua, où elle a passé quelque temps, donnera une lecture, mercredi soir, à la salle de l'Armory, sur l'histoire, les ressources et l'avenir de la nouvelle république. La soirée offre à plus vif intérêt. Le produit de la lecture est au profit de l'hôpital militaire, à Grenade, Nicaragua.

COMMENCEMENT DE RÉFORME.—M. James sera [illegible] et a [illegible] dans le [illegible] ministre d'agents, il s'est rendu au Quatrième District et a arrêté une vingtaine de ces individus qui, à l'approche des steamboats, forcent les voyageurs à accepter leurs services. Les noms de ces pourvoyeurs sont Mike Donnell, Francis Ranger, Randolph Banler, George Lindsay, Robert Gallagher, George Toombs, Sylvester W. Napey, Dick Griffith, Tom Welch, Tom Jones, Dan Kining, Pat Riley, John Dolan, George Smith, Bernard Beatty, Dick Allen, George Lloyd, Charles Mockus, John Brown, George Graham et John Smith. Ils comparaîtront aujourd'hui devant le recorder.

COUR DU RECORDER.—Victor Schaeffer a été arrêté hier matin dans le Troisième District, sous prévention d'avoir poignardé un nommé [illegible]—Il est en prison.

TRIBUNAUX.—Le juge Robertson a prononcé samedi les sentences suivantes:

M. Pounds, déclaré coupable de vol, a été condamné à dix-huit mois de prison.

George Welsh, vol—sept ans de travaux forcés.

Richard Aiking, vol—Un mois de prison.

Patrick Burk, port d'armes—Un mois de prison.

James Walsh, vol—Six mois de travaux forcés.

R. Gallagher, assaut à main armée—Trois mois de prison.

Samuel Thomas, vol—Un an de travaux forcés.

Joaquin Alvarez, vol—Deux ans de travaux forcés.

Lackey Coahan, vol—Deux ans de travaux forcés.

Alexander Scott, vol—Deux ans de travaux forcés.

James Hunt, vol—Deux ans de travaux forcés.

James Cunningham, vol—Deux ans à la maison de refuge.

ENQUÊTES.—Le coroner a pratiqué, samedi, à l'Hôpital de Charité, la levée du corps de Patrick Flynn, Irlandais, âgé de 46 ans. Verdict: crâne fracturé. Flynn avait été transporté à la Nouvelle-Orléans, de Port Lavaca, Texas, où il avait reçu un coup de hache à la tête. On n'a pu apprendre ni comment il avait été blessé ni le nom de la personne qui l'a frappé.

—Une autre enquête a été tenue, au No 24, rue Vieille Levée, troisième district, sur le corps de Sarah Connan, Irlandaise, âgée de 26 ans. Verdict: apoplexie causée par l'abus des liqueurs alcooliques.

ARRESTATIONS.—Leopold Freeh a été arrêté, samedi, à la demande de M. C. W. Bradley, député sheriff de la paroisse St-Tammany. Il est accusé de s'être introduit, dans la nuit du 19 mars, chez Mme Pierre Lacroix, à Covington, et d'avoir commis une tentative de meurtre sur sa personne. Les autorités l'ont renvoyé à Covington.

Antoine, esclave de M. Pagnard, est en prison, dans le Quatrième District, pour avoir donné en payement à M. George Erhard un faux billet de $20 de la banque de la Louisiane.

DEVANT LA 1re COUR.—Les personnes dont les noms suivent, ont été arrêtées, samedi, devant la Première Cour de District.

Oscar Harwell, pour avoir frappé sa femme Mary.

Jean Lagrande, pour avoir assailli Jean Castière dans un café de la rue de Chartres, et avoir enlevé son chapeau.

Jarry, nègre de M. Cuverre, sous prévention de tentative de meurtre sur la personne de Daniel Dunn, blanc.

John Watson, pour s'être introduit chez M. S. J. Gohman, rue Commune, et avoir volé une pendule de prix. Le tribunal n'a pas voulu accepter de cautionnement.

George Horne, Neptune Bland, Bill Thompson et Edward Conway, « waifs rompers », pour avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de Charles Bean, premier lieutenant du navire *E. Sherwood*.—En prison.

*(Communiqué.)*

Messieurs les éditeurs,

C'est avec un sentiment de vive indignation que j'ai lu les injures et les calomnies gratuites que l'éditeur du *Courrier* a proférées contre moi, au sujet de quelques mots que je fais et auxquels, si ceux furent relevés par lui, ne devaient pas être dans l'ordre ainsi qu'il l'a fait par son journal depuis le mercredi, 26 de ce mois, avec lequel que l'éditeur prenait enfin le parti dans l'après-midi de vendredi.

Je demanderai s'il y a égard impartial et la teneur de ces mots que je vais rapporter fidèlement, devait m'attirer les plates invectives que ce monsieur a cru devoir me jeter à la face. Les voici:

Mr. l'éditeur,

« En parcourant votre chronique locale du 26 de ce mois, j'ai lu qu'un nommé Armand Lanusse était accusé d'avoir fait feu sur des hommes qui se trouvaient paisibles. Comme je suis le seul qui porte le nom de Lanusse, je viens rétablir les faits. [illegible] »

Je le public en sera juge. Le respect que je me dois à moi-même m'empêche de descendre avec l'éditeur du *Courrier* dans l'arène des injures; c'est ce que les personnes bien qui ont lu ce qu'il a écrit, qu'il ne mérite d'aller s'en abaisser [illegible] plus avant.

J'ai l'honneur de vous saluer,

ARMAND LANUSSE.

Incendie du théâtre de Covent Garden.

Un des plus vastes, des plus anciens théâtres de l'Europe entière—la salle de Covent Garden, à Londres—vient d'être anéanti par les flammes.

Le feu s'y est déclaré le 5 mars à 5 h. du matin, au moment où finissait un bal masqué. En quelques instants, l'édifice entier fut en flammes et il n'y eut rien de sauvé. [illegible] fut réduit en cendres. Il n'y a rien à regretter.

Fondé en 1731, ce théâtre [illegible] par le feu en 1808 et reconstruit l'année suivante, le théâtre de Covent Garden était un véritable monument de l'art dramatique. La Tamise [illegible]

« On nous, que les plus violentes [illegible] »

[illegible]

Offre [illegible]

---

[illegible]

Une correspondance de la *Presse*, datée de Constantinople le 20 février, contient, sur un fait curieux, des révélations d'une grande gravité et qui peuvent aider des embarras sérieux aux ministres du Sultan:

« Le jour même de la lecture du hatt, un grand nombre de hauts dignitaires, parmi lesquels les patriarches, étaient réunis dans le cabinet du ministre des affaires étrangères, à la Porte; suivant l'habitude, beaucoup de gens, employés, drogmans, entraient et sortaient.

« Tout naturellement, la question à l'ordre du jour était l'objet de la conversation. « On sème un arbre, dit Fuad-Pacha, et parfois ce n'est qu'après vingt, trente, cinquante ans qu'il produit des fruits. »

« Il est d'usage que, dans toutes les cérémonies de la Porte, un uléma prononce une prière publique, dont le *dourah* de la Porte, celui qui a cette mission, est un fonctionnaire respecté.

« Le jour de la lecture du hatt, le *dourah* ordinaire était absent; il n'avait pas été convoqué, assure-t-on. Lecture fait du hatt, chacun crut que vu la solennité, le Cheik-ul-Islam prendrait lui-même la parole. Les personnes présentes, qui ne pouvaient voir, à cause de l'exiguïté du local, crurent qu'il avait, en effet, prononcé la prière. On le répéta, on le laissa croire. Tout le monde y a été trompé; les journaux comme tout le monde. Or, il n'en a pas été ainsi. Voici ce qui s'est passé:

« La lecture terminée, le Cheik-ul-Islam fit un signe à un uléma, membre du conseil général de l'instruction publique, prédicateur renommé. Après quelque hésitation, l'uléma s'avança, et, levant les mains au ciel, posture que prirent tous les assistants, y compris les patriarches, il prononça une prière en langue arabe. Dans cette prière furent rappelés les noms de Mohammed, Omar, Abou Bekr et autres prophètes; le nom de *résil-ul-mosluma*, dieu des musulmans, revint fort souvent, au lieu de *résil-ul-alemin*, dieu des hommes; on y entendit une phrase consacrée, qui appelle la destruction des infidèles. Bref, ce fut une véritable protestation contre ce qui venait d'être lu; selon le mot d'un pacha qui blâma cette manifestation, ce fut un véritable anathème. Le Cheik-ul-Islam savait-il ce qui devait se dire? On ne le croit pas.

« L'effet produit par ce discours fut considérable quoiqu'il n'ait été bien compris que par un petit nombre. Toutefois, le visage de quelques personnages connus par leur fanatisme ne laissait aucun doute sur la joie intérieure qu'ils ressentaient. Un tel acte d'audace n'est pas de nature à créer de graves embarras. Une telle protestation à la Porte, au milieu des ministres, des hauts fonctionnaires à la suite de la lecture du hatt impérial, et en présence de trois drogmans: M. Outray, de France; M. Pisani, d'Angleterre; M. Schreiner, d'Autriche.

« Le caïmacan du grand-vizir, Mehemet-Pacha, comprit que le ministère ne pouvait pas accepter la responsabilité d'un pareil acte. Il prit la parole au milieu de l'émotion générale; mais, fort impressionné lui-même, il ne put que résumer en quelques mots les volontés impériales exprimées dans le hatt. D'autres ministres, le séraskier Mehemet-Ruchdi-Pacha, entre autres, affirmèrent à des personnes présentes qu'ils étaient complètement étrangers à ce qui venait de se passer.

« Malgré toutes les précautions prises, le fait transpira et arriva à la connaissance des ambassades. La Porte, sur la demande qui lui fut faite, communiqua le texte de la prière, et ce texte ne renferme, dit-on, qu'une série d'invocations d'usage. Mais l'effet produit subsiste: il faut qu'il ait été considérable et dangereux, pour que des ministres aient cru devoir en rejeter la responsabilité. »

Le prince Ghika, hospodar de Moldavie, vient d'adresser au conseil extraordinaire une ordonnance relative à la liberté de la presse. Voici la traduction de cette pièce:

« Nous Grégoire A. Ghika, prince de Moldavie,

« La liberté de la presse étant le seul moyen de former l'opinion publique, surtout dans un pays qui marche dans la voie du progrès, et même d'instruire souvent le gouvernement des besoins de la nation, j'ordonne à mon conseil administratif de porter son attention sérieusement sur ce sujet si important pour notre pays, et de rédiger à cet égard un projet de loi complet qui puisse être soumis sans retard à la délibération du Divan général et servir à l'avenir.

« Le conseil ne perdra pas de vue, dans l'élaboration de cette loi, que la liberté de la presse a une limite, qu'elle a souvent les plus grands dangers en égarant et en corrompant l'opinion publique, au point de perdre les sociétés les plus solidement établies, qu'elle jette dans le trouble et dans l'anarchie, comme aussi au contraire dans de sages limites, elle peut devenir utile à toute société en l'agrandissant et l'élevant au niveau des nations les plus civilisées. »

FATALE COÏNCIDENCE.—Nous lisons dans le *Progrès d'Ypres*:

Une fatale coïncidence s'est fait remarquer dans le décès de quatre personnes atteintes de la petite vérole. Il y a trois à quatre semaines, une partie de *cartes* se trouvait installée au cabaret le *Bazaar*, hors la porte de Menin; ce soir-là un des joueurs fut atteint de la petite vérole et détrompé par suite d'un fort accès de fièvre, fait irruption dans la salle où se trouvait le public. Nos quatre joueurs sont saisis de voir ce petit malheureux et on transporta au lit d'où il était échappé. Le premier moment passé, nos joueurs ne songent plus à cette aventure; quand, quelques jours après, un d'entre eux gagne la petite vérole et meurt, un second se trouve atteint de la même maladie, qui a également une fin fatale. Le troisième est frappé à son tour et éprouve la même sort que les précédents. Enfin le quatrième joueur aux cartes vient de mourir hier dans la soirée. L'événement paraît aussi triste qu'il singulier et fait le sujet des nombreux commentaires du public.

SCÈNE EN DEHORS DU PROGRAMME.—Il s'est produit dernièrement à l'Opéra-Comique une scène à laquelle étaient loin de s'attendre les nombreux spectateurs qui assistaient à la représentation de *Manon Lescaut*.

Vers la fin du deuxième acte, on entendit tout à coup, partant des loges supérieures, des cris qui jetèrent tout le monde en émoi. C'était une jeune femme de dix-neuf ans qui venait d'être prise des douleurs de l'enfantement.

Presque aussitôt arriva le docteur Hérard, qui faisait ce soir-là le service du théâtre, et la toile venait à peine d'être baissée, qu'on annonça que la femme avait mis au monde une petite fille.

Aux premiers mots qui apprirent à l'assistance que cette mère était une pauvre ouvrière d'un quartier du monde, une collecte qui a produit instantanément une somme de 250 fr. 50 c.

Une marchande lingère de la rue Vivienne, qui assistait à la représentation, a fourni la layette, et, par les soins du docteur Hérard, la jeune mère a été envoyée chez une sage-femme de la rue des Martyrs.

On dit que Mme Cabel, l'héroïne de la nouvelle partition de M. Auber, sera la marraine de l'enfant.

DUEL FATAL.—On écrit de Tournon (Ardèche), le 23 février, au *Messager du Midi*:

« Permettez-moi de faire connaître aux lecteurs du *Messager du Midi* un événement tragique, dont quelques lettres arrivées à Tain ces jours derniers, nous ont apporté la nouvelle, et qui a excité au plus haut degré l'intérêt de nos deux villes riveraines, à cause du nom de l'un des personnages qui a joué dans cette affaire l'un des rôles principaux. A d'autres titres, cet événement ne manquera pas d'attirer l'attention générale dans notre pays.

« Il y a quelques mois à peine, nous avions ici un jeune ingénieur prussien, que la compagnie anglaise, chargée d'une section du chemin de fer, avait mis à la tête d'une partie de ses travaux, avec le titre d'architecte de la gare. Homme du monde, affable, spirituel, doué de talens divers, musicien distingué, M. Cohen n'avait pas tardé à s'attirer la bienveillance générale, et son départ avait laissé des regrets.

« De retour à Berlin, M. Cohen se trouvait dernièrement à une fête de nuit, à laquelle assistait aussi, au milieu d'une foule nombreuse d'invités, un fils du général Todleben, qui s'est rendu si célèbre en luttant contre nos armes à Sébastopol. Sur la fin de la soirée, quand déjà l'animation de la fête avait un peu échauffé les esprits, une discussion à la fois politique et militaire s'engage dans un groupe sur les événements de ces dernières années. M. Cohen soutenait la cause des alliés, et principalement celle de la France. M. Todleben était tout naturellement, et comme fils, et comme hôte de la Prusse, du parti de la Russie.

« La dispute s'anime et finit par s'envenimer, au point que le jeune Todleben, perdant toute mesure, s'écrie, en s'adressant à M. Cohen: « Vous n'êtes qu'un vil Français! » — « Et vous un vil Cosaque! » ... répond celui-ci. — Je vous défie de soutenir vos opinions l'épée à la main, reprend le fils du général. — J'accepte, à la vie et à la mort (*auf Tod und Leben!*) » réplique le spirituel défenseur de la France, jouant sur le nom de son adversaire.

« Des témoins ayant été choisis, tout fut bientôt convenu. Les adversaires durent se rencontrer le lendemain, dès la pointe du jour, au Thiergarten. Là, placés à dix pas de distance, et se tournant le dos, ils se font face à un premier signal et s'avancent l'un contre l'autre jusqu'à ce qu'un signal nouveau commande un feu simultané, en sorte que cette affaire malheureuse est devenue presque un combat à bout portant.

« Tout s'est passé suivant les conventions arrêtées. A la suite de deux coups de feu, M. Todleben est tombé roide mort: la balle, l'a frappé au cœur; M. Cohen a eu le bras droit fracassé; il a été transporté au domicile de son frère, où il est en ce moment presque sans parole, jusqu'à ce que son état permette de se rendre dans la prison pour subir la longue captivité qui doit suivre cet événement déplorable. »

[illegible]

---

[illegible] Walker [illegible]

[illegible] que nous en avions appris par le [illegible] son ciel.

Je [illegible] M. Abadie [illegible] Toute [illegible]

Le Grand [illegible] qui pèse [illegible] la condition [illegible] Monsieur [illegible] de la famille [illegible] l'esprit [illegible] de ses lettres [illegible]

Le marchand, [illegible] grosses à cause de [illegible] pouvait arriver à [illegible] « Arriver [illegible] »

Thérèse lui raconta [illegible]

—Ah! mon Dieu, dit Pierre, quand, à cela, c'est possible, toute la nuit n'a été qu'un long rêve et un combat acharné.

Et à la pensée que tu mettais dans cette lutte, tous imaginaire qu'elle était, j'ai compris que le combat de notre vie véritable était passé, que ta vie véritable, à toi, c'était là où il y avait des périls à braver et de la gloire à acquérir! Aussi j'ai pris une grande résolution.

—Laquelle?

—C'est de t'encourager à prendre la mer le plus tôt possible.

—Toi! chère Thérèse du bon Dieu!

—Moi, Pierre, la Providence nous a dévolu deux tâches différentes, mon ami, je l'ai entendu cette nuit; j'ai été heureuse de t'entendre. Tu es venu et tu as fait de moi pendant que la femme la plus heureuse de la terre. Tu vas repartir, Pierre, et t'attendre de nouveau ton retour. Mais cette fois, j'attendrai près du berceau de notre enfant, et l'attente me sera plus facile. J'ai bien des choses à lui apprendre sur cher enfant pour accomplir près de lui mon œuvre de mère. Je lui parlerai de toi, je lui raconterai tes combats, dans le bruit viendra jusqu'à nous. Puis, tous les jours, nous monterons sur la falaise avec l'espoir de voir ton bâtiment blanchir à l'horizon. Alors, mon ami, nous accomplirons tous deux, devant le seigneur, le devoir qui nous est imposé. Homme, tu défendras ton pays, femme, j'élèverai notre enfant, et le Seigneur nous bénira.

Pierre n'était pas un amoureux bien démonstratif, mais, à ces dernières paroles, il crut voir le front de sa femme resplendir comme celui de la vierge de Pancoël, et il tomba à ses pieds.

—Tu me promets donc de ne pas trop souffrir de mon absence, femme! lui demanda-t-il.

—Ne parlons plus, Pierre, répondit Thérèse, de ce qui ne peut être empêché! Je souffrirai donc, mais je me contraindrai pour tâcher de te faire heureux, et ton bonheur me causera plus de joie que ton absence ne m'aura causé de peine.

Pierre se jeta dans les bras de sa femme, puis, s'élançant hors de la maison, il courut dans les rues de Saint-Malo, appelant tous ses anciens matelots par leurs noms et chargeant son ami Pierre Berthaud de rallier tous ceux qu'il ne rencontrerait pas sur la route ou chez eux.

Et, huit jours après, radoubée à fond, repeinte à neuf, avec son ancien équipage bien connu, augmenté d'une vingtaine d'hommes, avec ses vingt-quatre caronades de dix-huit et ses deux pièces de trente-six, la *Belle-Thérèse* sortait du port de Saint-Malo pour revoir ces parages indiens où Pierre Herbel avait commencé cette redoutable réputation de corsaire qui balançait celle de son ami et compatriote Surcouf.

Partie le 6 mai 1802, dès le 9 du même mois, la *Belle-Thérèse* prenait, après une lutte de dix heures, un négrier portant 16 caronades de 12.

Le 15, elle amarinait un bâtiment portugais de 18 canons et de 76 hommes d'équipage.

Le 26, elle amarinait un trois-mâts de commerce, pavillon hollandais, chargé de 5080 balles de riz, et de 500 tonneaux de sucre.

Le 15 juin, pendant une nuit pareille à celle où nous avons vu le capitaine Herbel amariner la *Calypso*, elle désemparait un trois-mâts anglais qui passait, sinon sous le commandement, du moins sous la conduite de Pierre Berthaud, élevé au grade de lieutenant.

Enfin, au commencement de juillet, après dix-huit combats et quinze prises, la *Belle-Thérèse* jetait l'ancre à l'Ile-de-France, d'où elle ne revint, chargée de butin de toutes sortes, qu'en 1806, c'est-à-dire après la bataille d'Austerlitz.

Thérèse avait tenu parole à son mari.

Pendant tout le temps que son mari fut absent, elle s'était promenée sur la falaise avec son enfant, déjà âgé de plus de trois ans, de sorte que, du moment où les objets devinrent perceptibles, Pierre Herbel put reconnaître sur la falaise une femme et un enfant qui lui faisaient des signes de bienvenue.

Thérèse avait reconnu le brick de son mari, longtemps non-seulement avant que celui-ci pût la reconnaître, mais même la distinguer.

*(A continuer.)* ALEXANDRE DUMAS.

---

Nous venons de voir Guy Patin en guerre avec l'antimoine et le quinquina, nous allons le voir maintenant aux prises avec l'opium. On ne poussa jamais plus loin l'horreur de la polypharmacie. « On dit que la Reine Mère est mieux, et qu'elle a moins de douleurs: mais c'est par le moyen des narcotiques, que je considère la somme des venins qui étouffèrent le peu de chaleur qui lui reste à un âge si avancé. » La reine mère avait un cancer au sein, et son médecin lui faisait prendre des pilules d'opium pour calmer les douleurs atroces qui accompagnent cette cruelle maladie. « Pour des spécifiques, dit-il encore, il n'y a que des charlatans qui se servent de ce terme; (et le quinquina qu'il avait là sous la main) je sais bien que Guénaut et son confident le vénérable des Fourgerais et Renaudot portent de petites boîtes dans leur poche (on en porte aussi de nos jours, mais ce ne sont pas les mêmes) où il y a de petits grains pour faire dormir et quelque autre drogue qui ne vaut pas mieux. »

On trouve dans Guy Patin une foule de détails curieux et de considérations intéressantes sur certaines maladies, ainsi que quelques observations médicales qui méritent d'être notées. Comme tout cela est épars dans ses lettres, sans aucune connexion, je rapporterai, sans ordre, les différents passages au fur et à mesure qu'ils s'offriront à ma vue. En voici un sur l'ancienneté de la syphilis: « Je vous remercie du passage que vous m'avez indiqué dans Zacutus que je savais déjà comme aussi celui de Job dans mon Pinéda qui était bien marqué. Fabius Pacius, en son traité de cette maladie a été du même avis, mais ces messieurs n'ont pas été quittés du passage des auteurs par lesquels on pourrait prouver que ce mal n'est pas moderne, entre autres, Xénophon, Cicéron et Apulée. Feu Mr. S. Piètre, frère aîné de N. Piètre, deux hommes incomparables, disait que devant Charles VIII, ce mal et les ladres putatifs, et tant de lépreuseries ou maladreries qui sont aujourd'hui la plupart vides. »

Voici un autre passage curieux sur le même sujet: « Il n'y a pas longtemps qu'on me fit traiter ici un Auvergnat malade, lequel était soupçonné de ladrerie; peut-être que sa famille en avait quelque raison, car pour sa personne, il n'y en avait aucune marque. Cela me fait souvenir de quelques familles, qui en sont accusées et soupçonnées, car actuellement nous ne voyons ici aucuns ladres. Autrefois il y en avait un hôpital dédié pour recevoir au faubourg St-Denis, qui est aujourd'hui occupé par les prêtres de la mission sous la conduite du père Vincent. On n'eût vu en Normandie, il en est de même en Champagne, combien que dans toutes les provinces il y eut des Léproseries qui ont été converties en hôpitaux de pestiférés à cause de la rareté des éléphantiasiques. Autrefois on prenait pour ladres des syphilitiques que l'ignorance des médecins ou la barbarie du siècle ne savaient ni guérir ni distinguer des éléphantiasiques. Néanmoins, il y a encore des ladres aujourd'hui en Provence, en Languedoc et en Poitou. Valériola et Aloé l'avouent. En votre Lyonnais, y en a-t-il? En avez-vous jamais vu quelqu'un ou reconnu pour tel? Avez-vous en votre ville de Lyon un hôpital dédié pour de telles gens? En avez-vous à Montpellier, ou dans d'autres places du Languedoc quand vous y avez été? » DR. DELBAY.

## FEUILLETON.

### LES MOHICANS DE PARIS.

XXIIIe Volume.

CHAPITRE Ier.

LA LUNE DE MIEL.

La lune de miel du capitaine Herbel dura juste le temps que dura la paix d'Amiens.

Nous nous trompons, elle dura quelques jours de plus.

Dix historiens pour un vous diront, si vous prenez la peine de les interroger, comment fut rompue la traité de 1802.

Moi seul puis vous raconter comment se termina la lune de miel de notre digne capitaine.

Tant que la paix avait duré, tout avait été à merveille dans le ménage du capitaine. Il adorait son fils, qu'il prétendait—et cela peut-être avec raison—être le plus bel enfant, non seulement de Saint-Malo, mais encore de toute la Bretagne, et même de toute la France. Bref, il était l'homme le plus heureux du monde, et, s'il n'y avait pas eu de guerre, cet état de quiétude eût certainement duré pendant des mois, pendant des années, toujours peut-être, sans qu'un seul nuage ternît la sérénité de son ciel.

Mais l'orage s'amassait du côté de l'Angleterre. Le gouvernement anglais avait fait la paix comme contraint et forcé. Il avait fallu, pour en arriver là, que la coalition de l'empereur Paul ler avec la Prusse, le Danemark et la Suède, renversât le ministère de Pitt, et fît nommer l'orateur Addington, premier lord de l'Echiquier. Par malheur, cette paix n'existait qu'à la surface; l'assassinat de Paul Ier fit tomber la pierre principale de la voûte; les Anglais se plaignirent que la France évacuait trop lentement Rome, Naples et l'île d'Elbe; la France se plaignait que l'Angleterre n'évacuait pas Malte et l'Egypte. Bonaparte, pour être prêt à tout événement, préparait une expédition pour Saint Domingue. Le baromètre politique marquait guerre imminente.

Depuis que cette expédition, quoiqu'en projet encore, avait rendu aux ports de France cette agitation fébrile qui précède les guerres maritimes, le capitaine Herbel était devenu inquiet, agité, fiévreux. La vie de famille n'avait jamais été le fait de ce tempérament aventureux; c'était pour lui une de ces îles de fleurs de l'Océanie où un marin peut faire une relâche plus ou moins longue, mais voilà tout. Le véritable élément du capitaine, c'était la mer, la mer, qui l'avait pris au rivage, le réclamait comme une maîtresse jalouse réclame son amant, et l'attirait malgré lui; de joyeux qu'il avait été jusque-là, son visage était devenu triste; il s'informait, à chaque bâtiment pêcheur, du jour où les hostilités recommenceraient; il passait les journées entières sur la falaise les yeux élevés, les yeux perdus dans le double immensité du ciel et des flots.

Thérèse, qui semblait voir en lui et par lui, s'aperçut de ce changement d'état; et, longtemps, ne sut à quoi l'attribuer. Cette bizarre humeur, cette sombre taciturnité étaient si loin des habitudes de son mari, qu'elle s'en effraya, mais sans lui en parler. Elle comprenait cependant qu'il lui faudrait tôt ou tard avoir une explication, quand elle fut réveillée en sursaut par les mouvements furieux que faisait et les cris étranges que poussait le capitaine.

Il rêvait qu'il était en pleine bataille, et hurlait de toute la force de ses poumons:

—Sus, sus aux Anglais! mes enfans! à l'abordage et vive la République!

Le combat fut rude; cependant, au bout de quelques secondes, il finit, sans doute comme celui de l'Herbel, par la victoire.

Le capitaine, qui s'était soulevé à demi, retomba la tête sur l'oreiller, en criant:

—Amène le pavillon, chien d'Anglais! Victoire! victoire!

Et il rentra dans le paisible sommeil d'un vainqueur.

Pauvre, tout fut expliqué à la pauvre Thérèse.

—Ainsi, murmura-t-elle, car son réveil a été si épouvantable au rêve de son mari, il vient sans le savoir de me dire la chose que depuis deux heures, l'autre Pierre! il est son ange pour moi qu'il reste à terre enchaîné à moi, prisonnier dans la maison, [illegible] au de [illegible] comme un [illegible]

[illegible]

—Pierre, tu n'as donc rien entendu? [illegible]

—Pierre, tu n'as jamais rien, Pierre [illegible]

Pierre balbutia:

—Ah! pardieu, [illegible] mon ami, [illegible]

—Il [illegible] Thérèse, [illegible]

—Oui, oui, [illegible] tout le monde en cela.

—Et tu [illegible] les bouteilles?

—Que veux-tu dire? demanda Pierre étonné.

---

## $200 de récompense.

[illegible]

## Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

MAÇONS LIBRES ET ACCEPTÉS.

Nlle-Orléans, 27 mars 1856.

Se rendant à l'invitation qui lui a été faite par l'Association pour le monument de Clay, cette Grande Loge posera la première pierre d'un monument qui doit être érigé en cette ville, à la mémoire du grand homme d'Etat, et notre frère, HENRY CLAY, Passé-Grand, des maçons du Kentucky.

Les officiers et les membres de la Grande Loge sont, par les présentes, priés de s'assembler, pour ce but, samedi 12 avril, à 9 heures A. M., dans le local de la Grande Loge, à l'angle des rues St-Charles et Perdido.

Les membres des loges de cet Etat et les maçons soumis à son autre juridiction sont fraternellement invités à se réunir également au local de la Grande Loge pour prendre part à la cérémonie.

La procession se formera sous la direction du frère F. F. Jennable, grand maréchal, conformément à l'ordre qui lui a été donné par les grands officiers. Les frères seront revêtus des regalias selon les degrés qu'ils occupent dans l'Ordre.

Par ordre de W. M. PERKINS, Grand-Maître.

Pour copie conforme:

SAMUEL G. RISK, grand secrétaire. 31mar—1t

### Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 108 rue du Canal.

Cette Compagnie, incorporée en mars 1805, assure contre les risques maritimes et des rivières et contre l'incendie, aux prix courants des primes. Bien qu'elle ne soit pas établie sous le système mutuel, elle rend aux assurés, comptant, 10 pour cent, sur les primes qui lui sont données.

Son capital est de ... $200,000

Elle possède les valeurs suivantes:

| | |
|---|---|
| En caisse | $169,195 17 |
| Billets à recevoir garantis hypothécairement sur propriétés améliorées dans la ville de la Nouvelle-Orléans | 230,962 07 |
| Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes | 17,590 17 |
| Scripts reçus des Compagnies Mutuelles | 2,020 40 |
| Débiteurs divers pour primes en voie de collection | 45,147 98 |
| Actions de Banque | 41,953 52 |
| Total | $442,464 11 |

Directeurs:

J. M. Lapeyre, L. Millaudon, W. Vogel, L. Jeannet, P. Poutz, J. P. M. Rousan, E. Rochereau, J. Tuyes, J. Reed.

J. TUYES, Président.

L. C. ADAMS, Secrétaire. 31 mars—1an

### Avis d'élection.

Les propriétaires de bancs dans l'église St Louis de la Nouvelle-Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection de six marguilliers, conformément au statut approuvé le 13 mars 1856, aura lieu au Presbytère, lundi 7 avril prochain, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Par ordre du Président. A. DUBUC, Secrétaire.

31 mars—8t

### GROCERIE A VENDRE.

Le soussigné est décidé à vendre sa GROCERIE, située rue de Chartres No 181, entre Toulouse et St Pierre, à cause de son prochain départ pour l'Europe. Sa maison possédant une bonne clientèle tant en ville que dans la campagne, garantit un bon succès à celui qui l'achètera.

31 mars—12 E. BREITWIEZER.

### A louer.

La confortable maison, rue Bourgogne No 112 entre Conti et St. Louis.

S'adresser sur les lieux ou à TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 21, rue de la Vieille Levée. 31 mars—1t

30 mulets du Mexique, à vendre par D. ADAMS, aux « Empire Stables », au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas, 4me District. 31 mars—6

### PERDU.

DEUX billets, de $1,250 chacun, datés Madisonville, 26 mars 1856, à un et deux ans de date, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an et payables à la Banque de la Louisiane. Les dits billets sont tirés par Lewis L. Morgan, au nom de et endossés par José Coloma, Lasard Eulos, renfermés dans un portefeuille, avec d'autres papiers, qui a été perdu, hier après-midi, dans un omnibus du Chemin de Bayou. La personne qui l'a trouvé peut garder l'argent et elle remet les billets au caissier de la Banque de la Louisiane. Le paiement des billets a été arrêté. Le public est prévenu de ne pas les négocier.

Nouvelle-Orléans, 29 mars 1856. 31 mars—1m

### LIBRAIRIE FRANÇAISE.

### Vor HEBERT & Cie.

149, rue de Chartres.

*Un nouveau Journal:*

L'AMI DE LA MAISON,

Revue hebdomadaire illustrée.

52 numéros par an.

Prix de l'abonnement l'année ... $3

On souscrit chez Vor HEBERT & Cie, agents principaux.

Du Courrier des Etats-Unis, De l'Illustration de Paris, De la Revue des Deux Mondes, Du Journal pour Tous, Du Moniteur des Demoiselles, Du Journal des Demoiselles, Du Magasin des Demoiselles, de la Santé Universelle, de l'Echo des Feuilletons et de tous les journaux de sciences, d'arts, de littérature et de modes. 29mars

### RICHE STIGMATIQUE

*Pour marquer le linge.*

PAR MAILLY, parfumeur.

Il y a déjà longtemps que l'on avait reconnu la nécessité de trouver pour marquer le linge, d'une manière ineffaçable [illegible] de toutes couleurs sur le lin [illegible]. Cette encre est en vente chez Vor HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres.

### SODA! SODA!

LOPEZ & Co.,

95, rue de Chartres, encoignure Conti,

COMMENCERONT ce jour la vente de leur délicieux soda. Ils serviront pendant la saison tous les sirops les plus recherchés, et principalement leur sirop de noyau et de framboises, inventé par eux et dont ils ont seuls la propriété.

Ils continueront, comme par le passé, à fabriquer fraîchement tous les jours toutes espèces de chocolats.

Leur confiserie se recommande également par sa fraîcheur et sa bonne qualité.

Venez et jugez. 29 mars

### Excellente occasion!

au magasin à bon marché de

### HARBY,

186 ... RUE DU CAMP ... 186

REÇU tout récemment, un grand et bel assortiment de marchandises de printemps et de bredes [illegible] comprenant en partie de:

Robes Bayadère, barège à ... $5

Robes barège à volants, de ... 6 à $10

Robes organdis à volants, à ... 4

Robes jaconat à volants, à ... 4

Robes jaconas français, à ... 2 50

Robes mousseline à carreaux, 40 cts la yarde.

Belle brillantes françaises, 25 do

Barège unis et à carreaux, 25 do

Soieries de printemps, dernier genre, 80 cts la yrd

Collerettes de valencienne et guipure.

Parures mousseline, [illegible] et jaconas,

Dentelles guipure et valenciennes,

Jupons riches brodés,

Manches, cols, bandes, etc., brodés.

HORACE HARBY, 186 rue du Camp

EN débarquement du navire Hortensia, du Havre: 106 paniers champagne, Joseph Perrier; 25 boîtes absynthe, E. Pernod; 25 do kirsch do; 30 caisses de 12 fromages têtes de Maure; 30 do de fromages pâte grasse; 4 boucauts gruyère; 1000 damejeannes de 5 gals, 500 do de 3 gals, 500 do de 2 gal. 200 do de 1 gal. à vendre par P. D. SEGOND & COUTIN, 28 mars. 12, Bienville

EN magasin—50 barriques vin Bordeaux, 200 paniers huile, 24 onces, de Pascal; 100 do do 24 demi bont. do; 250 do do 24 onces, James Plagniol; 100 do do 24 demi bout. do; 75 caisses vermouth, Noilly Prat & co; 50 do do Picard & co; 50 do muscat, Jourdan Bro & co; 40 do do Picard & co; 100 caisses savon Arnavon, Olives, capres, anchois, thon, amandes, eau de fleurs d'orangers, bouchons, bouteilles vides, &c. A vendre par P. D. SEGOND & COUTIN, 29 mars. 12, rue Bienville

ROB! ROB! ROB!—200 bouteilles véritable Rob végétal de Boyveau Laffecteur, par Giraudeau de St-Gervais, à vendre chez LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, 29mars. encoignure Bienville

SIROP LAROZE d'écorce d'oranges amères—200 flacons sirop d'écorce d'oranges amères, tonique anti-nerveux pour les maladies nerveuses. Ce sirop n'étant pas un médicament, mais bien l'agent hygiénique le plus puissant de la médecine naturelle, n'est assujetti à aucun régime. Dépôt unique à la Nouvelle-Orléans chez LION & PINSARD, 29 mars 66 et 68 rue Royale, encoig. Bienville

BENZINE! BENZINE! BENZINE!—100 flacons benzine Colas, nouvelle essence pour enlever sûrement, et sans laisser aucune odeur, toute tache de cire et de graisse de toutes espèces, sur les étoffes de tous tissus, et principalement [illegible] gants de peau.

Dépôt chez LION & PINSARD, 29mars 66 et 68, rue Royale, encoig. Bienville

TEINTURE D'ARNICA—200 boîtes teinture d'arnica de Suisse, préparée avec la plante fraîche; on l'emploie avec un succès assuré dans les cas suivants: contusions, coups, égratignures, blessures, piqûres, coupures, maux de tête, courbatures, etc. En vente chez LION & PINSARD, 29 mars 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

TRUFFES du Périgord, pâtés truffés, etc.—Reçu par le navire Industrie, arrivé de Bordeaux: 313½ boîtes truffes du Périgord. 1 caisse saucisses truffées. 1 do andouilles do. 3 do de 100½ boîtes petits pois. 3 do pâtés truffés assortis. 5 do cèpes à l'huile. 10 do de 100½ boîtes sardines à l'huile. 4 do de 50 grandes boîtes do, à vendre par FAURÈS & NORMAN, 29 mars 33 et 35 rue Royale

PRUNEAUX nouvelle récolte—50 caisses pruneaux de la nouvelle récolte, en paquets de divers formats, à vendre par FAURÈS & NORMAN, 29 mars 33 et 35 rue Royale

ON demande une bonne nourrice, une qui n'aurait pas d'enfant serait préférée. S'adresser au No 229, rue des Remparts près de l'esplanade. [illegible]

EN magasin et à vendre par les soussignés: 700 caisses vin St Julien; 20 de Haut Sauterne; 20 barriques Haut Sauterne; 10 barils do; 50 do St Julien; 10 barriques Médoc. [illegible] No 5, rue Gravier

VIN de Bourgogne—20 caisses en demi bouteille, de la marque du comte de Léger Bélair. A vendre par [illegible], 5, rue Gravier.

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge, en débarquement du navire [illegible], à vendre par [illegible], Vieille Levée

VIN BLANC—40 barils vin blanc, en débarquement du navire [illegible], à vendre par [illegible], Vieille Levée

SARDINES—[illegible] Vieille Levée

EN débarquement du navire [illegible] de Cognac, à vendre avec privilège [illegible]

EN débarquement du navire [illegible] vinaigre [illegible]

PRIMES [illegible]

[illegible]

---

## ATTENTION.

Vente à Bayou [illegible] Mangé.

1er avril—[illegible] de choix dans la paroisse Carrollton [illegible] Wheeler.

A saisir—Une belle maison de campagne, dans la rue Napoléon, entre les rues Jackson et Philip; terrains adjacents et dépendances, pour le compte de la succession Wm Masterson. Trois terrains et bâtisses, à l'encoignure de [illegible] Conditions [illegible] de la succession de M. Kennedy.

Pour plus amples détails voir les annonces qui sont dans notre journal.

Habillement d'été, chemises blanches, chapeaux &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'habillements d'été, chemises blanches, chapeaux &c qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encans de Blache & Lesmond, No 78, rue de Chartres. Conditions à la vente.

### HOTEL WASHINGTON,

*au Lac Pontchartrain,*

TENU PAR

Benoît Dispenseilon & Jules du Marhabut.

Cet hôtel, entièrement restauré à neuf et meublé sur un pied des plus respectables, sera ouvert au public DIMANCHE, 6 AVRIL.

Les propriétaires n'ont rien négligé pour faire de leur établissement un des plus beaux hôtels de la Louisiane, et les familles auront désormais la certitude d'y trouver tout le confort désirable. Des chambres élégamment meublées seront toujours à la disposition des personnes qui désireront s'absenter quelques jours de la ville, et des salons particuliers pour repas seront à la disposition des amateurs de bonne chère.

La cuisine, confiée aux soins de M. Jules du Marhabut, bien connu pour son talent culinaire, ne laissera rien à désirer. Les vins seront toujours de premier choix et le service sera fait avec toute l'attention et l'empressement possible.

Il y a en outre, en dehors de l'établissement, un corps de logis séparé, une grande [illegible] salle de billard et un tir au pistolet. 28mars—1m

### Librairie française.

REÇU par l'Attica, une facture de livres français, parmi lesquels nous citerons:

GRAND FORMAT.

Rome ancienne et moderne,

La Russie do do

500,000 francs de rente.

IN-12.

L'Eglise et les Philosophes,

Le Masseur du désert,

De l'Amour,

Scènes du Foyer et de Campagne,

Théâtre de Scribe, &c. &c.

PUBLICATIONS ILLUSTRÉES.

A. PAYA & Co, 28 ms. 56 Chartres

200 douzaines chemises françaises, toile et coton devant toile, à vendre par LEON PIERRE & CO, 20mars 31, rue de Chartres

PLUMEAUX de toutes les grandeurs et soie noire à coudre, à vendre par LEON PIERRE & CO, 26mars 31, rue de Chartres

SOUS les clefs de la douane:—250 jarres huile d'olive d'Espagne, 100 balles papier Swette, 100 paniers huile d'olive de Bacigalupi en 1½ bout. 100 caisses absinthe Noilly, 50 do vin muscat, 250 caisses vin St Julien Médor, 200 do huile d'olive en 12 bltes de 32 onces, Plagniol, à vendre par LANATA FRERES, 31 mars 9 et 11, Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés: 20 barriques vin vieux Margaux Médoc, 40 barriques vin vieux Saint Emilion, 40 barriques vin rouge bon ordinaire, 20 barriques vin blanc Haut Sauterne, 40 barils vin blanc Haut Sauterne, 1000 caisses vin blanc Haut Barsac, riches étiquettes, 1000 caisses vin rouge St Julien Médoc do do, 500 caisses vin blanc Haut Barsac de 24 1/2 bout., 200 caisses vin rouge vieux 24 1/2 bout. A vendre par LANATA FRERES, 26 ms rue Jefferson

Huile! ... Huile! ... Huile! 1000 paniers huile surfine de Plagniol, de 24 onces, 2000 do huile surfine de Bacigalupi, de 24 do, 1000 do huile surfine de Plagniol, en ½ bout, 500 do huile surfine de Bacigalupi, en ½ bout, 500 do huile extra de Croce, 24 onces, 400 caisses huile surfine de Plagniol, de 32 onces, 300 do huile surfine de Bacigalupi, de 32 onces, A vendre par LANATA FRERES, 26 ms rue Jefferson

EN débarquement du N. Boynton du Havre: 100 caisses fromage de Hollande, 5 boucauts fromage gruyère. A vendre par LANATA FRERES, 10 m 9 et 11, rue Jefferson

VIN ROUGE—60 barriques St Julien et St Emilion, en débarquement de la barque Léopold de Bordeaux, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 28 mars 20, Vieille Levée

LIQUEURS IMPORTÉES—12 caisses marasquin grande flacons, 3 do do do de, 3 do eau-de-vie, 3 do de. par B. TALAMON, 161 rue Royale 17m

VIN rouge et blanc—50 barriques vin rouge et 50 barriques vin blanc, en débarquement du navire Industrie, de Bordeaux, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co. 28 mars 20, Vieille Levée

WHISKEY rectifié de Pike—100 barils, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 28 mars 20, Vieille Levée

EN magasin—1500 caisses vin rouge St-Julien; 200 do de Margaux; 1000 do do St-Estèphe; 500 do vin blanc Sauterne; 100 do Barsac; 20 do Muscat. 150 do huile d'olive en grande et demi bouteilles, 10 balles amandes du Languedoc, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 28 mars 20, Vieille Levée

EN débarquement du navire Léopold, venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés: 25 caisses sardines, 1/2 boîtes, marque A. Soyme, 24 do do ¼ do do Fdo DE FUENTES & Co, 20 Vieille Levée

### A. STURZENEGGER & ETERNOD,

*No 47, rue de Chartres,*

VENDRONT aux plus bas prix du marché, 2 caisses gros de Rhin noir première qualité 24 à 32 pouces. 27mars

LES soussignés invitent les acheteurs à venir examiner le grand assortiment d'articles de printemps qu'ils ont reçu par les derniers arrivages d'Europe, et qui sont en magasin, ou sont en voie de débarquement. Ils se composent de marchandises à bord des navires New-Orléans, St. Julien, Nuremberg et Johannesberg.

Prix et conditions de ventes les plus libérales.

Ils s'occuperont aussi également du grand rabais sur diverses marchandises sèches de saison pour clore des consignations.

A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47 rue de Chartres, 27ms entre le Bienville et Douane.

### Marchandises en Douane,

A. STURZENEGGER & ETERNOD,

*No. 47, rue de Chartres,*

OFFRENT en vente à très bas prix—10 caisses robes mousseline ou couleurs, expressément importées pour le Marché Mexicain! 27m

EAUX de vie—Reçu les clefs de la douane, 20 futailles eau-de-vie française, fine preuve, en 1/4 et 1/8 pipes et à vendre par QUEYROUZE & LANGDORFF, 27mars 13 et 15, rue St Louis

### Parfumerie de Pinaud.

REÇU par le navire Attica et à vendre par douzaines: Eau de verveine pour la toilette; Eau de Cologne de princes, do do extra forte, Savon au suc de laitue, do d'amandes amères, do de pêche.

Il est inutile d'insister sur la valeur de ces articles: la maison Pinaud est connue pour la qualité exquise de ses produits. J. TACON, 28mars rue de Chartres, No 207

### CINQUANTE PIASTRES

DE RÉCOMPENSE seront données à quiconque ramènera au No 24, rue du Canal, en logera dans une des prisons de la ville le nègre PITHRON, âgé de 45 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, teint cuivré. Il est bien connu en ville comme ayant appartenu à Mme Léopold Guichard, de la paroisse St-Bernard. Une récompense additionnelle de 150 piastres sera donnée sur conviction de la personne qui le recèlerait. Il est tonnelier et est parti le 24 décembre dernier.

THOMAS C. PAYAN & Co., 26 mars—10t 24, rue du Canal

ADOLPHE MONGOLD, cigarier, prie le public et ses compatriotes de ne pas le confondre avec un nommé Louis Mongold qui a paru dans les journaux de cette ville comme accusé d'escroquerie et de [illegible]. 28mars

MONSIEUR Joseph Vanlessener, né à Bruxelles et arrivé ici par le navire [illegible] en décembre 1855, est prié de passer à ce consulat pour affaire qui l'intéresse.

Nouvelle-Orléans, 26 mars 1856. Le Consul de Belgique. 28mars—1 B. MAUGENE.

REÇU de New-York par le navire N. T. Tallmage, 1 grosse brosses avec une bande de cuivre Nos 4, 5, 6, 7. 3 grosses brosses liées en cuivré do. 0. 2o. 2 do do pour vernir Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. 2 do do plates pour marquer grand format. 5 do suspensoirs en coton. 1 do de mousle cols. A vendre par CUMAGRS FRERE & CO, 28 mars Encoignure Royale et St-Philippe

A VENDRE, à délivrer par le navire Marshall, de Bordeaux: 100 barriques vin rouge bon ordinaire; 60 barriques vin blanc Haut Sauterne; 10 barils vin blanc de do; 300 caisses vin vieux Chateau Bélair de 12 bout.; 40 caisses prunes d'Ente en paubans; 50 fûts eau-de-vie vieille St Brice 1836. A vendre par LANATA FRERES, 29 mar 9 et 11, rue Jefferson

A VENDRE—A délivrer par le navire Marie Caroline, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge St. Julien Médoc; 80 demi barriques vin blanc Haut Sauterne; 200 caisses vin vieux Chateau Bélair; 1000 caisses vin rouge bon cru, riches étiquettes; 40 caisses sont 4000 1/2 boîtes sardines à l'huile marque Dubois Allain, et à Bigot à la Rochelle; 30 caisses sont 3000 1/4 boîtes de sardines à l'huile mêmes marques; 50 fûts eau-de-vie dans preuve Cenac & Martin de la Rochelle.

LANATA FRERES, 26mar 9 et 11, rue Jefferson

A VENDRE à livrer par le navire Archer, de Marseille: 300 caisses vin muscat A. Gondran. 300 do capres au vinaigre, 50 do anchois, al'huile, de F. Roux, 30 do olives picholines do, 350 do savon blanc de Marseille, 400 do vermouth Nailly, Prat & Cie. LANATA FRERES, 25 mars 9 et 11, Jefferson

POMMES de terre—100 barils Mechanics de choix de Louisville, en baril de farine, en débarquement du bateau à vapeur A. L. Shotwell et à vendre par DONNELY, BEZZINA & Co, 26mars No 65, rue Tchoupitoulas

24 barriques vin rouge St-Estèphe, 8 do vin rouge Pauillac, 20 demi-barriques vin rouge St-Estèphe, 40 do vin blanc Sauterne. En débarquement de la barque Léopold, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 24 mars 30, rue St-Louis

LAGER BEER—20 barils excellent Lager Beer de St Louis, en magasin et à vendre par C T RUDDOCKE & Co, 22ms 22 rue Poydras

ATTENDU et à vendre par les soussignés: Par le navire Prince Adalbert, de Bordeaux—40 barriques vin rouge ordinaire et 20 de vin rouge pour famille. Par le navire Mary Bradford, de Bordeaux—20 quarts de pipe Cognac de la Rochelle de L. Martin, de premier qualité, 20 do do importés de do C. Lange. Par le navire Arabes de Marseille—10 jarres amandes sans coque, 100 caisses savon de Castille et Gordon huile d'olive en grande et demi bouteilles, 150 caisses vin muscat, 100 do de vermouth Noilly & Prats, 40 do absinthe de Pontarlier, 20 do kirsch, 25 balles amandes de Languedoc. Fdo DE FUENTES & CO, 22mars—8 20, Vieille Levée

Coupé, Nattes et Tolles peintes pour planchers,

118 rue de Chartres.

REÇU directement un grand assortiment de tapis de [illegible] Tapis de VELOURS [illegible] Tapis WILTON [illegible] Tapis BRUSSELS [illegible] Tapis de [illegible]

[illegible]

---

## $204,000!

LOTERIE DU MARYLAND,

SUR LE PLAN DE LA LOTERIE HAVANAISE.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND.

Classe ... 12.

Tirage, mardi 12 avril 1856, dans la ville de Baltimore. R. FRANCE & Cie. Gérants.

Les lots forment un total de $204,000, répartis en 20,000 billets, 1,860 lots.

Payables en plein, sans déduction. Il y a dans un lot pour trente billets.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Lot de | $40,000, sont | | $40,000 |
| 1 do | 20,000 | | 20,000 |
| 1 do | 10,000 | | 10,000 |
| 1 do | 5,000 | | 5,000 |
| 1 do | 5,000 | | 5,000 |
| 1 do | 5,000 | | 5,000 |
| 1 do | 4,000 | | 4,000 |
| 1 do | 3,000 | | 3,000 |
| 1 do | 2,500 | | 2,500 |
| 1 do | 2,500 | | 2,500 |
| 1 do | 2,500 | | 2,500 |
| 1 do | 2,500 | | 2,500 |
| 1 do | 2,000 | | 2,000 |
| 1 do | 2,000 | | 2,000 |
| 1 do | 2,000 | | 2,000 |
| 1 do | 1,500 | | 1,500 |
| 1 do | 1,500 | | 1,500 |
| 10 do | 1,000 | | 10,000 |
| 176 do | 400 | | 70,400 |

APPROXIMATIONS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4 Lots d'approximation de | $200, sont | | $ 800 |
| 4 | do | 150 | 600 |
| 4 | do | 100 | 400 |
| 12 | do | 80 | 960 |
| 16 | do | 60 | 960 |
| 16 | do | 50 | 800 |
| 40 | do | 40 | 1,600 |
| 704 | do | 20 | 14,080 |

1860 Lots formant un total de ... $204,000

Billets, $10.—Moitié de billets, $5.—Quart dito, $2 50.

APPROXIMATIONS.

Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 200 premiers lots, auront droit aux 500 lots d'approximation. Que le No 11,250 gagne le lot de $40,000, les billets numéros 11,248, 11,249; 11,251 et 11,252 recevront chacun un lot de $200, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 aux Nos 2, 3; 29,999 et 30,000; du No 30,000, ce sont les Nos 29,998; 29,999; 1 et 2; des Nos 2 et 29,999, d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Emission de 30,000 billets, portant les numéros depuis 1 jusqu'à 30,000; mille lots, divisés en 200 lots et 800 primes d'approximation.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux numéros que portent les billets, sont imprimés sur des carrés de papier, roulés dans une enveloppe de ferblanc et placés dans une roue de verre.

200 carrés de papier, portant la somme des 200 lots, et roulés dans une enveloppe de ferblanc, sont placés dans une autre roue. Après avoir fait faire plusieurs tours aux deux roues, deux enfants, les yeux bandés, tirent l'un un numéro de la roue des nombres, l'autre un lot de la roue des lots. Les billets ouverts et exhibés à la foule, ces deux chiffres sont enregistrés par le commissaire, le lot placé en regard du numéro que l'on a amené. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et après l'avoir vérifié, le commissaire certifie qu'il est exact.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction. 27 mars—1m

### AVIS.

LES bureaux du SHERIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS sont momentanément au

No 11, rue Ste Anne,

MAISONS PONTALBA.

JOHN M. BELL, 14 mars—8t Shérif

### L. BINOCHE,

*20, rue de Chartres, encoignure Douane.*

A l'honneur d'informer les dames qu'il ouvrira lundi prochain 24 mars, un grand choix de marchandises de printemps, consistant principalement en robes barège et mousseline de l'Inde à volants, organdis et jaconats avec et sans volants, châles et mantelets de dentelles, mantelets de soie en tous genres, châles crêpe de Chine riches, manteaux de piqué et jaconat blanc pour dames et enfants, chapeaux de paille-coque pour dames et enfants, lingerie, jupons crinoline piqué blanc, ombrelles, mitaines soie, éventails, &c. Qu'il vendra aux prix les plus modérés. 22mars—2f

### Bains de la rue Conti.

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux [illegible] pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti pouvant se ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté, la plus grande comme les soins les plus empressés. 22 mars—1m

### Lac Pontchartrain,

*RESTAURANT DU CRESCENT,*

TENU PAR

*BONNEY & GILBRAU.*

Dimanche 30 mars, aura lieu l'ouverture du Restaurant du Crescent. On de [illegible] blissement ayant été complètement réparé à neuf, ses propriétaires ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils n'ont rien négligé pour que cette nouvelle maison soit digne de la vogue des amateurs de la bonne chère.

LA CAVE, montée avec un soin tout particulier, sera toujours pourvue des vins les plus vieux et des meilleurs crus.

Les soussignés espèrent par leurs efforts, par l'excellence du service et la bonne tenue de leur maison, conserver le patronage de leurs amis et du public. BONNEY & GILBRAU.

N. B.—Les personnes qui auraient des ordres à donner pour des repas de famille, de sociétés et de corps sont priées de les faire parvenir rue St Philippe 22, au restaurant du PETIT VERANDAH.

### Grand chemin de fer de Jackson et du Nord.

ARRANGEMENT POUR L'ÉTÉ.

A partir du 1er avril prochain, le train des passagers partira tous les matins, à 7 heures, et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 11 heures. Il partira de la Nouvelle-Orléans à 2 heures de l'après-midi et arrivera à Osyka à 8 heures du soir. 18m

### A LOUER.

Une maison confortable, No 156, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Les clefs seront à livrer immédiatement. S'adresser à EDWD SHIFF & Co, 22mars—8t No 129, rue Commune

### AVIS.

L'INTERET de EDGAR MARIN dans la maison MARIN, MALUS & Co, cesse à partir d'aujourd'hui, de consentement mutuel.

EDGAR MARIN, LUCIEN MALUS, EDMOND MALUS.

Les soussignés continueront les affaires de grocerie sous la raison L. MALUS & Co, No 6 et 8, rue Conti. Nouvelle Orléans, 19 mars 1856.

LUCIEN MALUS, 19 mars—1m EDMOND MALUS.

### PAQUES—PAQUES.

*GODCHAUX FRERES,*

107 et 109, rue Vieille-Levée,

SOLLICITENT leurs amis et le public en général à venir examiner leur assortiment d'habillements de printemps qu'ils débaleront en ce moment et qu'ils vendront AUX PRIX LES PLUS REDUITS.

### Journaux de Médecine.

Les soussignés peuvent disposer d'un abonnement aux journaux suivants pour l'année 1856:

Gazette des Hôpitaux ... $12 50

L'Union Médicale ... $15 00

L'Abeille Médicale ... $5 00

A. PAYA & Co, 22 mars 56 rue de Chartres

### AVIS.

LA société existant autrefois sous la raison de KARR & POINCY, a été dissoute le 16 du mois dernier, par la mort de M. Benjamin Karr.

Le soussigné se charge du règlement des affaires de l'ancienne société et il se servira du nom sous la raison sociale. Il continuera le même genre d'affaires pour son propre compte, sous la raison de A. Poincy & Co.

Nlle-Orléans, 4 mars 1856. A. POINCY, 5 mars—1m

A. D. GREFF & Co, 38 et 40, Vieille Levée, offrent à vendre: Huile de lard—100 barils diverses marques, Jambons enveloppés—120 tierçons de do, Beurre en rouleaux—300 demi barils, Beurre en barillets—350 barillets, A. W. B., Bougies de l'Etoile—500 caisses diverses marques, Ale—250 barils, « Vassar et Taylor », Whiskey—175 barils « Wiltshire », Thés—500 colis assortis, Amidon—250 caisses, « T & G. Fox », Pois fendus—75 demi barils, Orge—150 barillets de 50 livres chacun, Chandelles de suif—200 caisses 6 et 8 à la livre, Papier de paille—1000 rames en débarquement, Cidre—25 barils Newark, Beurre de Goshen—85 fréquins, supérieur. A vendre en lots au gré des acheteurs à des conditions libérales. 14 mars—1m

### A VENDRE,

LE MAGASIN DE MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES,

Encoignure des rues de Chartres et Jefferson.

Ce magasin, assorti en marchandises du dernier goût, un des mieux situés de la ville et a, depuis nombre d'années, une belle clientèle.

Le propriétaire le vendra à des conditions libérales, à cause de son prochain départ pour l'Europe. 11 mars—1m Vv LOUIS BONNET.

### Best Kittredge & Co.,

Importateurs de FUSILS et APPAREILS DE CHASSE, de tous genres. Marchands, en gros et en détail, de CARABINES AMERICAINES, PISTOLETS et armes à feu de tous genres.

No 55, rue St-Charles (près l'Hôtel St-Charles), N. O., et No 134, Main street, Cincinnati, Ohio. 18ms—1an

### Consulat de Belgique.

HENRI COUNE, de Fimo, Province de Limbourg (Belgique) est prié de passer à ce bureau pour affaire qui l'intéresse. B. MUGENS, 14 mars—1m Consul de Belgique.

GENIEVRE—15 pipes genièvre de la marque du Cheval Noir, reçues tout dernièrement par la barque Adler, venant de Rotterdam. A vendre par H. MEUGENS, 18 janv 31, rue de la Commune

GENIEVRE—16 pipes de genièvre blanc, de la célèbre marque « Rhodaze Arms » importées directement et ayant droit au drawback, à vendre par H. MEUGENS, 14ms—6 mois 31 rue Commune

VINS en barriques—40 barriques vin Bordeaux, sous les clefs de la douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 21mars 21, rue de la Vieille Levée

### Truffes—Truffes!

UN lot de truffes du Périgord en 1/2 et 1/4 boites, en magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 21mars encoignure Royale et Conti.

DIVERS—En magasin: 500/2 boîtes champignons; 200/2 boîtes petits pois; 300/2 boîtes do; 200/2 boîtes Haricots verts; 100/2 boîtes do; 300/2 boîtes cèpes à l'huile; 300/2 boîtes pâtés truffés assortis; 300/2 boîtes do do; A vendre par DUNTZE & IKEN, 21mars encoignure Royale et Conti.

SARDINES à l'huile—500 demi boîtes sardines à l'huile de la marque Gillet, à vendre par DUNTZE & IKEN, 21mars Enc. Royale et Conti

CAFÉ DE LA HAVANE—300 sacs café vert, première qualité, de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth, en magasin et à vendre par ANTONIO BARRA, 11ms—1m No 16, rue de la Douane

### Plumes.

DE toutes les grosseurs pour duvetines, etc. Plumes fines, blanches et soufflées, pour plumasserie et autres, à vendre par LEON PIERRE & Co, 24Mt 31 rue de Chartres

### Dr. L. DUPERRIER, dentiste,

[illegible]

---

## $30,000!

PLAN AMÉLIORÉ DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.

(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)

LOTERIE de l'Académie Militaire du Sud. Pour avril—Classe 3, nouvelle série. Pour être tirée dans la salle de Montgomery, le 3 avril 1856.

Gros lot ... $30,000

Prix des billets: entier, $5; moitié de billet, $2 50; quart de billet, $1 25.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banque payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAM'L SWAN, agent et directeur, 24 mars Montgomery, Alabama.

## $30,000!

PLAN amélioré de la Loterie de la Havane. (Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.) Loterie de l'Académie de Fort Gaines! Pour Avril—Classe 14. Pour être tirée le 24 Avril 1856, dans la ville d'Atlanta.

GROS LOT—HUIT MILLE PIASTRES.

Prix des billets:

Billet entier, $4; moitié de billet, $2, $0; quart de billet, $1 25.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banques payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.

Les billets de Banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, Directeur, 24 mars Atlanta, Georgia.

### Avis.

AVIS est donné aux créanciers de feu EDMOND BOUGNIER MARMILLION de présenter leurs réclamations au bureau de MM. Darby et Lemprière, No 24, rue Bienville. 24 mars

### MAGASIN A BON MARCHE,

### Théodore Danziger,

*Encoignure Robertson et Orléans,*

A reçu par le Black Warrior et d'autres arrivages un assortiment complet de marchandises de printemps de mode, parmi lesquelles:

200 mantelets de soie, soie et dentelle, de $4 à $6 pièce;

5 caisses de toiles à chemises, à très bas prix, en pièces et demi-pièces, à $6 les 25 yardes;

Un nouveau lot de broderies;

2 caisses de chapeaux de paille de printemps; et, Un lot frais de rubans;

Un assortiment de Guipures et de Dentelles de Cambray, pour mantelets.

Véritables Dentelles valenciennes, nouveau genre.

Les marchandises ont été achetées au dernier genre et seront vendues à meilleur marché que par le passé, car le local de ce magasin est établi hors de la rue. 24m—1t

### Résidence magnifique à vendre,

*No 98, rue Esplanade.*

Une maison haute, en brique, située rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine, et Phénix, à l'est de la rue du Trêsor. Le lot mesure 90 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 225 pieds fermant à angles droits en une allée de 12 pieds de large sur 88 pieds de profondeur, laquelle allée fait face à la rue Histoire.

La maison est nouvellement bâtie et construite avec les meilleurs matériaux.

Il y a trois jardins plantés d'un grand nombre d'arbres fruitiers et d'une variété choisie de fleurs. Il y a trois hydrants dans la cour et les jardins, deux jets d'eau, quatre citernes, dont une en fer et les autres en bois; la maison, les jardins, plantes, etc, sont en parfait état.

Pour plus amples informations et pour les conditions (qui sont excessivement libérales) s'adresser sur les lieux, au propriétaire E. Mazureau, ou à B. MAUVIE & Co, 20 mars—8t 25, rue Conti.

### COLLEGE DE ST. VINCENT,

*Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.*

CE COLLEGE auquel la législature de l'Etat de Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi. Il est situé au cap Girardeau, sur le Mississipi, à quarante cinq milles au-dessous de l'embouchure de l'Ohio, et dans le [illegible] des deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinants appartiennent au collège, qui possède en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

Conditions:

Pension, écolage et raccommodage, par an ... $150

Blanchissage ... 12

Médecin et médecines ... 5

Les élèves qui resteront au collège pendant les vacances auront à payer une somme additionnelle de $45.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat, Agent du collège, rue St Charles No 14, ou à J. O'Keefe, directeur de ce collège, cet, en ville ou en son absent. Ou peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à deux heures. 31 mars—6 mois.

### J. CASSERGUE,

*Marchand Tailleur,*

*77, Rue St. Charles,*

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, son assortiment de marchandises pour le printemps et l'été, se composant principalement de:

Toutes belle qualité pour redingotes, habits et pantalons.

Drap noir léger pour habits et redingotes.

Drap bleu anglais, bronz-doré, vert-russe, &c. &c.

Tweed de différentes couleurs pour habillements complets de bureaux ou de ville.

Coutil blanc anglais, satiné, pour pantalons.

Une grande variété de coutils couleurs, des dessins les plus nouveaux.

Piqué blanc anglais pour gilets de dessous.

Piqué de couleur des dessins les plus riches. &c.

Nankin pour Canton pour manches.

M. Cassergue espère que par sa ponctualité et le fini de son travail, il continuera de conserver la confiance de sa clientèle.

Chemises toile belle qualité et à la dernière mode.

J. CASSERGUE, 77, rue St Charles. 3mars

### Salon Héliographique,

*Portraits colorés en quelques secondes par l'action de la lumière,*

*Par GIROUX & HIRSCH,*

142, rue du Canal entre Bourbon et Dauphine.

MM. GIROUX & HIRSCH, artistes héliographes, informent le public que leurs ateliers d'héliographie sont maintenant ouverts au No 142, rue du Canal, où ils recevront avec plaisir les visiteurs.

Le prédicat de cette occasion pour appeler l'attention des amateurs d'objets d'art sur les portraits d'un nouveau genre qu'ils ont eu l'honneur de présenter. Ils sont portraits sur papier à l'aide de l'héliographie à présentent en les produits de ce procédé sans faire [illegible], par les épreuves qui sont exposées dans leur salon.

MM. Giroux & Hirsch donnent des leçons à un prix tout populaire l'art [illegible] les plus rapides.

### PHOTOGRAPHIE.

Salon de Jacobs, 92 rue du Camp.

DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c.

JACOBS a [illegible] [illegible]

Mr. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses. 27 oct—6m

### AVIS.

LE Dr. ALFRED MERCIER peut être consulté tous les jours, excepté le dimanche, à l'Hôpital de la rue du Cirque, de 10 heures à 11 heures et demie; et chez M. Soulé, rue des Remparts, de midi à une heure. 23 févr

*Rue de Chartres No. 17,*

### Mme ROBERT,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu de Paris un assortiment de modes de printemps, consistant principalement en chapeaux crêpe et dentelle, chapeaux de paille à jours et unis, chapeaux fillettes et enfants, capotes crêpe, têtes habillées, dentelle, mantelets de soie, mousseline, points mesure, voiles, fleurs, coiffures, parures de mariées, voiles de mariées, dentelle, fanfreluches, broderie, ombrelles, ruches, gants, fantaisies, &c, etc. 23mars—1m

### SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

*No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.*

EDMOND DUFOURRIERS & JOB, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main un nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de « Southern Clothing Manufactory », le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre aux plus bas prix de marché, parce qu'ils confectionnent eux-mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvrières qu'ils emploient. 28 fév

On demande de suite un nombre d'ouvrières.

### PIANO RÉGULATEUR.

CET instrument, tout en fer, présente et confectionné spécialement pour ce climat, par M. PUTAUT, facteur de pianos passé, rue Royale, No 284, est maintenant exposé chez

Mr. Pardon, rue du Camp, 16,

Où les Amateurs et les artistes sont invités à aller le visiter.

Le système de construction de ce piano offre toutes les garanties possibles de solidité et n'est pas susceptible aux variations de la température, de sorte qu'il n'est pas susceptible de se désaccorder comme les autres pianos. Il a en outre l'avantage de pouvoir s'accorder au ton des instruments et des voix sans l'aide de l'accordeur.

Ce bel instrument est estimé à $600 et l'on constituera chez M. Parson le mode de vente adopté par la facteur. 28 fév—3t

### Dr. SAMUEL REYNOLDS,

Bureau No 215, rue Gravier, Nlle-Orléans.

GUÉRISON des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCERES de toutes sortes, il guérit les PANARIS en très peu de temps. 19 mars—1an

*Mouvements de la Confiserie coin Canal et Carondelet.*

J. F. LEFEVRE successeur de J. Vincent, a l'honneur d'informer le public qu'il fera aujourd'hui la réouverture de l'établissement situé coin Canal et Carondelet, dont il a fait l'acquisition. M. Lefèvre continuera [illegible] à donner ses soins, connus [illegible] St-Pierre. M. L. annonce qu'il a ajouté un [illegible] établissement et qu'à l'avenir il y aura un salon pour les dames et un autre pour les messieurs.

### F. RIMAILHO & Co.,

*IMPORTATEURS*

De marchandises françaises, anglaises et allemandes,

68, RUE DE CHARTRES,

*Entre Bienville et Conti.*

REÇU par les derniers arrivages: un magnifique assortiment de marchandises [illegible] BONNETERIE [illegible] Bretelles, Cravates, [illegible] Corsets, Garnitures, GANTS et Mitaines en fil et [illegible] Parfumerie, Peignes, Brosses, Pantoufles, [illegible]

MM. les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner nos marchandises. F. RIMAILHO & Co.

### A VENDRE.

UN MULATRE de 25 ans, bon cocher [illegible]

### FUSILS ANGLAIS.

[illegible]

---

### A VENDRE.

UNE PLANTATION ayant deux arpents de face au fleuve et s'étendant dans le fond jusqu'au Lac Pontchartrain. Cette plantation est située dans la paroisse Jefferson, à trois milles au-dessus de la ville. Il y a une belle maison et des dépendances sur la propriété qui est en culture. Pour les conditions, s'adresser à JOHN STROUD & Co, 24 mars No 146, rue Commune

### VENTE PAR L'ADMINISTRATEUR.

L'hôtel bien connu sous le nom de HOTEL DES CHENES VERTS, situé à Biloxi, Miss., et tenu autrefois par Mme E. Pradat, sera vendu LUNDI 7 AVRIL prochain, sur les lieux, à Biloxi, au plus haut enchérisseur en obligations à douze mois de crédit à partir du jour de la vente. L'établissement est en parfait état [illegible] de trois à quatre cents [illegible] sur le Golfe est de trente-cinq arpents [illegible] la Baie de Biloxi. Il y a [illegible] qui arrête le steamer en allant à la Nlle-Orléans [illegible].

Les héritiers annoncent au public qu'ils n'ont maintenant l'intention d'acheter cet hôtel. Ils invitent les acheteurs à se présenter librement avec l'assurance que la vente sera faite de bonne foi.

L. E. PRADAT, administrateur. 19 fév—au7 avril

### PHARMACIE,

*Encoignure Conti et Bourgogne,*

SPECIALE

POUR LE TRAITEMENT DES

MALADIES SECRETES

ET DES MALADIES DE PEAU,

GUÉRISON DE

### L'hydrargyrie,

MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE INTERNE OU EXTERNE DU MERCURE,

Par E. MALDAT,

20 mars—3m PHARMACIEN.

### FAURES & NORMAN,

33 et 35, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, comestibles en gros et en détail. 25 nov

LES soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison sociale de AD. OLIER, STROUSE & Co.

ADOLPHE OLIER, J. G. STROUSE, J. LEDAY.

Nlle-Orléans, 15 mars 1856. 16mars—1t

### A vendre à l'amiable—Pour cause de départ.

LE RESTAURANT bien connu sous le nom de « Restaurant des Pêcheurs », et situé rue St-Philippe No 26, sera vendu de gré à gré, avec tous les meubles, meubles, etc. nécessaires à son exploitation.

La clientèle et la réputation de cet établissement sont assez belles pour qu'un acquéreur intelligent puisse s'assurer des bénéfices. S'adresser sur les lieux à M. AXIC, 20 mars—1t No 26, rue St-Philippe

### BAS, BAS, BAS.

NOUS venons de recevoir de la célèbre manufacture de George Brettle & Co de Londres 25 caisses bas cotons, pour dames, hommes et enfants:

5 caisses bas blancs et écrus de do;

1 caisse chaussettes de [illegible]

AUSSI

1 caisse chaussettes [illegible], pour hommes.

P. & E. REILLY, 20mars enc. Canal et Bourbon.

EN débarquement du navire H. Coker, du Havre: 30 caisses jus de framboises, 3 tonneaux fromages de Gruyère, 30 caisses fromages de Hollande, 700 damejeannes de 1, 2, 3 et 4 gallons. A vendre par HENRY KALSTON, 20m en St-Louis

EN débarquement [illegible] Léopold, de Bordeaux: 60 barriques vin [illegible] à vendre par PIERRE PEREZ, 26 ms—1t enc. Royale et du Maine

DIVERS—800½ boîtes juliennes, 200½ do 360½ boîtes bouillon gras, 200½ boîtes lait doux, 100½ do, 100 boîtes veau rôti, 100 do bœuf bouilli, 400½ do pâtés truffés, 400½ do cèpes à l'huile, 100½ do champignons, 60½ do thon mariné, 200½ do petits pois, 150½ de morilles, 200½ do lamproies, 100½ do haricots verts. A vendre par PIERRE PEREZ, 25 ms—1m enc. Royale et du Maine

EN débarquement du navire Industry, venant de Bordeaux, 80 quarts pipes eau-de-vie pale, de Edmond Jarnac. A vendre par Y. LAMBERT, 20 mars 76 rue des Magasins

SUCRES raffinés—25 barils Crushed, 25 do en poudre, 25 do en pain, 25 caisses en pain. En débarquement et à vendre par BERNARD TURPIN, 26mars 47, rue des Magasins

CORNICHONS—100 caisses cornichons de Boston et de New York en 1/2 et 1/4 de gallons, à vendre par 26 mars BERNARD TURPIN, 47, Magasins

### CHARLES LEVY,

*Chirurgien Pédicure,*

*Rue Royale No. 166.*

EXTIRPE les cors ognons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur. L'emploi des instruments ne peut être nuisible, les chaussures tout à fait mises.

Les prix sont de 25 par cors, de 50 par ongle au par [illegible] L'abonnement comprend une visite mensuelle des pieds, au domicile du pédicure, de 8 heures à 6 heures après-midi. La visite pour dames aura lieu chez elles. Pour les personnes qui souffrent quelque chose spécialement en ville qui prennent garde radicalement, excepté les personnes qui ne [illegible] qui peuvent Mr. Lévy. A toutes [illegible] de certains dans cet établissement les personnes qui veulent lui [illegible] confiance que je mérite.

CHARLES LEVY, rue Royale, 166, 7 fév—3 m entre St. Pierre et Orléans.

### Seines, Eperviers,

TREMAILLES ET FILETS DE TOUTES SORTES.

On trouve toujours à vendre, en gros et en détail au magasin de

No. 76, rue de Chartres,

*Entre les rues Bienville et Conti.*

UN très grand assortiment de seines de toutes dimensions, de 6 pouces [illegible] et françaises, ainsi qu'un [illegible] et qu'on peut toujours [illegible] assurément les plus bas prix de la ville [illegible] [illegible]

P. LEFEBRE, 76, Chartres.

### MANUFACTURE D'HABILLEMENTS,

POUR PLANTATIONS, ETC. DE LA LOUISIANE.

113, rue du Canal, entre Royale et Bourbon.

LE soussigné ayant été [illegible] [illegible]

A. P. HEBRARD, 17 mars Magasin de marchandises sèches en gros et en détail, No 113, rue Canal.

### Magasin à bon marché.

MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE,

Pour la Saison nouvelle.

*AU PRIX COURANT,*

Encoignure Royale et Chartres (Condé.)

### Mme FABIG.

Mme FABIG a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux Dames en général, qu'elle vient de recevoir [illegible] de France et de New-York un assortiment complet et varié de marchandises [illegible] de la saison, comprenant:

Chapeaux de paille unis et à jour, pour dames et demoiselles; capotes d'enfants.

Chapeaux de crêpe, couronnes de mariage et de bal.

Garnitures de fantaisie.

Broderies.

Mouchoirs de soie et dentelle, voiles de dentelle française.

Voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabig espère que ses beaux choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues *AU PRIX COURANT*, lui continueront le bienveillant patronage du public.

Mme Fabig invite très-particulièrement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Royale et Chartres. 7 mars—3m

### MEUBLES. MEUBLES.

Entrepôt du Sud.

CHAS. J. STEWART,

171 et 172, rue Canal.

5 mars—1an

*Ancienne Maison*

### Mme P. LAFARGUE,

*Rue Bourbon, No. 113, près St. Louis,*

### Spécialité de Dentelles.

8 fév—6 m

### Photographie.

Salon de Daguerréotype, de Photographie et d'Ambrotype, de

### GUSTAFSON.

No. 130, rue du Canal, Nlle-Orléans.

M. GUSTAFSON invite les amateurs de belles œuvres dans cette branche de l'art, à venir examiner ses spécimens de daguerréotypie, de photographie et d'ambrotypie. [illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible]

Les portraits sont de la portée de tout le monde.

Les prix sont modérés et les portraits de grandeur naturelle d'après des miniatures ou d'autres portraits, par la photographie. La ressemblance [illegible] toujours excellente.

### ENSEVELISSEMENT DES CORPS.

P. CASANAVE, entrepreneur, No 87, rue Marais, entre Bienville et Iberville, ayant acheté du Dr Holmes, de la ville de New York, le droit d'EMBAUMER LES CORPS, exécutera promptement tous les ordres, le jour et la nuit. Le procédé est simple et n'est sujet à aucun inconvénient. Les corps qu'il embaume sont garantis à l'abri de la décomposition et peuvent être transportés dans n'importe quelle partie du monde sans exhaler la moindre odeur, dans n'importe quelle phase de décomposition sont rendus en état d'être parfaitement conservés. Les pamphlets contenant des certificats complets seront donnés aux personnes qui en feront la demande.

N. B.—La lampe des ministres, médecins et avocats seront embaumés gratis. 3m fév

### VERITES POPULAIRES.

NOUS affirmons que notre Huile Sylvigne devra être toujours bien à côté de l'usage de la lampe de [illegible]

Nous affirmons que l'Huile Sylvigne devra être [illegible]

Nous affirmons que l'Huile Sylvigne devra être [illegible]

[illegible]

J. KIRKLAND & Co, Agents.